

PROGRAMME COURS DE FINANCES LOCALES

Master 1 – Année 2021

par
 Étienne DOUAT
Agrégé de Droit Public
 Professeur à la Faculté de Droit

N°	Date	Heure	Amphi	Thème de la leçon de Finances locales
1	lundi 1er février	17H30 20H30	001	Introduction aux Finances locales
2	mardi 2 février	16H00 19H00	007	Les bases constitutionnelles des Finances locales
3	lundi 8 février	17H30 20H30	001	Le Budget local
4	mardi 9 février	16H00 19H00	007	Les principes budgétaires des Finances locales
Vacances pas de cours ni de TD du 15 au 20 février				
5	lundi 22 février	17h30 20h30	001	Les comptes des collectivités territoriales
6	lundi 1 ^{er} mars	17H30 20H30	001	Les réformes budgétaires et comptables territoriales
7	lundi 8 mars	17H30 20H30	001	La réforme de la taxe professionnelle
8	lundi 15 mars	17H30 20H30	001	Les relations financières entre l'État et les collectivités territ.
9	Lundi 22 mars	17H30 20H30	001	Les contrôles des Finances locales (1)
10	Lundi 29 mars	17H30 20H30	001	Les contrôles des Finances locales (2)
Attention : pas de cours le lundi 5 avril (lundi de Pâques = jour férié)				
11	Lundi 12 avril	17H30 20H30	001	Dernier cours : La contractualisation
😊😊😊 Vous disposerez de plus d'un mois pour réviser entre le 12 avril et le 17 mai 😊😊😊				
Vacances pas de cours ni de TD du 19 au 24 avril				
Cours et TD possibles du 26 avril au 8 mai				
Vacances pas de cours ni de TD du 10 au 15 mai				
Examens du S2 du 17 au 28 mai Votre cours sera évalué sous la forme d'un oral				